Image not found or type unknown

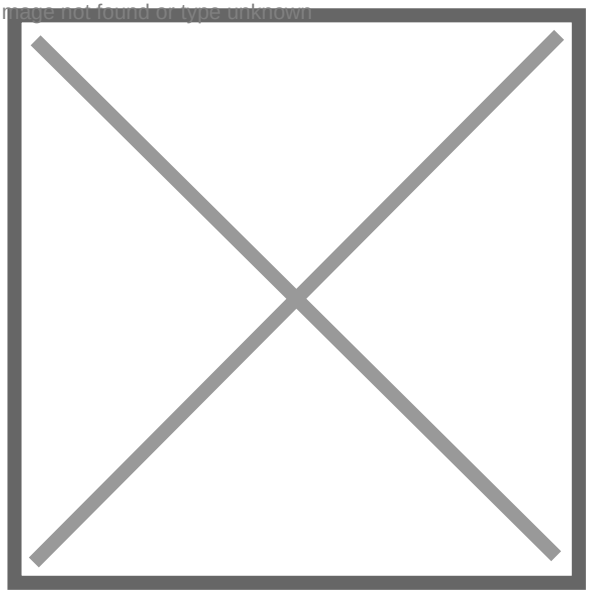

Litige avec un assureur suite à résiliation

Par **kinou1977**, le **06/06/2013** à **16:04**

Bonjour
Je suis en litige avec assureur AXA ! j'avais une assurance habitation chez eux ! et donc une cotisation annuelle !! javais payé ma cotisation annuelle et l'année suivant je décidais de résilier puisqu'ils étaient trop cher ! et donc j'envoie une lettre de résiliation avec AR avec 2 mois d'avance.
Le problème c'est que j'ai résilié au 31 décembre au lieu du 10 février !! mais j'avais tout de meme payer ma cotisation annuelle.
Axa m'a appelé plusieurs fois ! en me disant bon en effet on a ben reçu votre lettre de résiliation !
j'ai eu entre temps des lettres de relance.....
puis à ce jour je reçois un sms d'un huissier avec son numéro de tél ! me disant de rappeler de toute urgence !
Donc je rappelle et on me dit qu'un huisiier s'occupe de mon dossier car je dois payer une année de cotisation car je ne l'ai pas payer !!! que dois je faire et quels sont mes droits
merci pour votre réponse
cordialement

Par **kinou1977**, le **06/06/2013** à **16:08**

j'ai oublié de dire que à ce jour je n'ai pas reçu de lettre d'huissier ! et que lorsque j'ai appelé l'huissier je pense que c'est une secrétaire qui m'a répondu je lui ai dit qu'elle devait m'envoyer un courrier dans ce cas ! elle me répond qu'elle m'envoie le courrier par email ! je n'ai rien reçu ..... et qu'il fallait que j'appelle le greffier car autrement on allait me prélever les sommes qui sont soient disant dues sur directement sur mon compte .....

Par **kinou1977**, le **06/06/2013** à **18:37**

.

Par **Dominique Quali axa**, le **07/06/2013** à **10:57**

Bonjour Kinou1977,

Je suis Dominique et travaille au sein du service Qualite AXA France.

Selon votre post, je comprends que vous n'avez pas envoyé votre demande de résiliation à la bonne date , et qu'un malentendu s'est installé.

Je souhaiterais néanmoins éclaircir cette situation.

Si vous êtes d'accord, je vous propose de me communiquer vos coordonnées ainsi que votre numéro de contrat via la messagerie privée du forum.

Dès réception, je ne manquerai pas de revenir vers vous dans les plus brefs délais.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés